

■ PRÉSENTATION

Le CPJEPS Animateur d'Activités de la Vie Quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle est un diplôme professionnel qui prépare au métier d'animateur d'activités et de vie quotidienne.

Que ce soit dans le cadre de structures éducatives, sociales, culturelles ou de loisirs, les professionnels titulaires du CPJEPS AAVQ contribuent à enrichir la vie des individus en leur offrant des activités ludiques, éducatives et sociales adaptées à leurs besoins et à leurs envies.

■ OBJECTIFS

L'objectif principal du CPJEPS AAVQ est de vous fournir les compétences nécessaires pour animer et accompagner des activités variées.

À la fin de la formation, vous serez en mesure de :

- Assurer l'accueil des différents publics, concevoir et animer des activités éducatives en direction de groupes dans 3 domaines : activités d'expressions, activités techniques et scientifiques, activités physiques
- Gérer et animer des temps de la vie quotidienne du groupe
- Participer au déploiement des projets de la structure qui l'emploie
- Participer aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitements

■ PROGRAMME

La formation s'organise autour de 3 blocs de compétences pour valider le diplôme. Les cours et contenus de formation visent à acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour animer des activités auprès de tous publics.

BLOC 1 : Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupe au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

- Préparer des séances d'activités
- Animer et conduire des séances d'activités
- Evaluer des séances d'activités

BLOC 2 : Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieu d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

- Animer les temps de vie quotidienne des groupes
- Accueillir les publics encadrés (enfants, adolescents, familles...)
- Aménager des temps, des espaces via la mise en place d'un cadre sécurisant
- Encadrer un groupe dans ses temps de vie quotidienne en s'assurant de la sécurité physique et morale des publics

BLOC 3 : Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

- Participer au projet et à la vie de la structure
- Se situer dans sa structure et dans son environnement professionnel
- Contribuer au fonctionnement de la structure et à l'élaboration du projet d'animation
- Communiquer dans et pour sa structure

■ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en alternance :

- 2 jours en centre de formation
- 3 jours en entreprise

Méthodes pédagogiques :

Formation hybride : présentiel et distanciel

La formation alterne entre mise en situation pratique et cours théoriques.

■ MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation initiale

Positionnement - individualisation du parcours

Validation finale

La formation est obtenue par l'acquisition de 4 unités capitalisables (UC) via le passage de certifications organisées selon les textes en vigueur et après habilitation de la DRAJES. Délivrance d'un diplôme et d'une attestation de formation en fin de parcours.

Il est possible de valider les UC indépendamment les unes des autres.

Evaluation qualitative de la formation

Bilan de formation : évaluation qualitative de la formation - mesure la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques des formateurs ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

■ DÉBOUCHÉS

Le CPJEPS animateur d'activités et de vie quotidienne (AAVQ) prépare aux métiers de :

- Animateur enfance jeunesse
- Animateur socio-culturel
- Animateur de loisirs

Vous pourrez exercer dans divers types de structures tels que :

- Les accueils collectifs de mineurs
- Les structures de loisirs
- Les centres sociaux
- Les maisons de quartier
- Les établissements d'accueil de personnes vieillissantes
- Etc

■ POURSUITES D'ÉTUDE

BPJEPS ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE

■ PRÉ-REQUIS

- Avoir 16 ans révolus le jour de l'entrée en formation
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour l'un des délits précisés à l'article L.219-9 du Code du Sport (Bulletin 2 de l'extrait du casier judiciaire)
- Présenter un certificat médical datant de moins d'un an de non-contre-indication à la pratique et l'encadrement des activités physiques et sportives
- Avoir le PSC (formation premier secours citoyen)

■ STATUT ET FINANCEMENT

En alternance :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

En initial :

Autofinancement

Coût de la formation : 6 500€

Stage de longue durée à réaliser tout au long de la formation

Autres financement :

Eligible au compte personnel de formation (CPF). Nous contacter pour tout autre type de financement

■ CERTIFICATEUR

Certification professionnelle délivré par le Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques. Enregistré au RNCP sous le n°32369.

Sous réserve d'habilitation par la DRAJES Normandie

■ COMMENT S'INSCRIRE ?

#1 Je candidate sur le formulaire en ligne.

#2 Je suis recontacté par un membre de l'équipe pour convenir d'un entretien de candidature.

#3 Je passe mon entretien afin de valider mon projet de formation et orienter ma recherche d'une structure d'alternance.

■ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Mobilité à l'étranger

Avez-vous pensé à travailler à l'étranger ? Il est possible d'obtenir une reconnaissance de diplôme dans un autre pays. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site France Education International.

Accessibilité de la formation

Référent handicap : Adélaïde CLUZEAU - adelaidecluzeau@craf2s.fr

Accessibilité des locaux - Accessibilité de la formation

CRAF2S

CFA - Organisme de formation

SIRET 520 374 505 000 45

N°UAI 0142365

Organisme déclaré sous le n°25140225140235814
auprès du Préfet de Région Normandie



1 impasse du Vexin 14460 COLOMBELLES
contact@craf2s.fr- 02.31.15.69.19